

Contrat de Formation Professionnelle

Le stagiaire

N° de dossier :

Nom, prénom du cocontractant :

Adresse du cocontractant :

L'organisme de formation

CLUB IMMOBILIER FORMATIONS

Adresse : 5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la Région Occitanie.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 884 548 603

OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Démarrez dans l'investissement immobilier.**

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe du présent contrat et précise ces informations ainsi que les objectifs et la durée.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES NÉCESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) détaillé dans le programme au chapitre « Pré-requis ».

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu en e-learning.

Les codes d'accès à la plate-forme de formation seront transmis à l'apprenant dès réception du règlement précisé à l'article Dispo. Financières.

La formation aura une durée totale de 2 heures.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont décrites dans le programme en annexe.

Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués sur le CV du Formateur en annexe.

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Voir programme en annexe.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

Contrat de Formation Professionnelle

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Voir programme en annexe.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour le consulter : www.immobilierclub.com/reglementinterieur

DÉLAI DE RÉTRACTATION

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-20-12 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception (de préférence) ou par mail.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le prix de l'action de formation est fixé à 97 € Toutes Taxes Comprises (TVA non applicable) pour un paiement en une mensualité.

SOIT un montant Total de 97 euros TTC Net de Taxes (exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511).

Le montant TTC horaire est donc de : 48,50 €

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du montant d'achat de la formation selon les modalités de paiement suivantes :

- En une seule mensualité de 97 euros TTC

INTERRUPTION DU STAGE

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne sera possible, une fois le délai de rétractation passé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, toute somme perçue indument (formation non réalisée au prorata temporis) sera remboursée.

DROIT À L'IMAGE

L'apprenant autorise l'organisme de formation à fixer, enregistrer et reproduire son image et/ou sa voix par tous les moyens audiovisuels possibles, sans contrepartie pécuniaire.

L'image et/ou la voix de l'apprenant pourra être diffusée sur tout support choisi par l'organisme de formation, pour un nombre illimité d'utilisation, dans un but de communication. En outre, l'apprenant autorise l'organisme de formation à diffuser son image et/ou sa voix au public en utilisant les différents moyens possibles, et notamment le réseau internet.



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

Contrat de Formation Professionnelle

Cependant, l'organisme de formation est tenu à s'abstenir de concevoir tout montage qui présenterait l'apprenant dans une situation déshonorante ou dévalorisante pour lui.

D'autre part, il est interdit à l'organisme de formation de céder les droits visés dans le présent contrat à qui que ce soit, sans autorisation préalable, expresse et écrite de l'apprenant.

Si vous souhaitez garder votre image privée au sens de l'article 9 du Code Civil, merci de l'indiquer à l'adresse mail contact@immobilierclub.com

CAS DE DIFFÉREND

Selon l'article L612-1 du code de la consommation, si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le stagiaire peut contacter MEDIMMOCONSO : www.medimmoconso.fr/

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal d'instance de Narbonne sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lézignan-Corbières, le

La signature du présent contrat de formation engage l'acceptation totale des CGV de l'organisme de formation (Pour les consulter : www.immobilierclub.com/cgv)

Pour le stagiaire	Pour l'organisme de formation
Signature	Emilie MALGOUYRES, Directrice Générale
	Signature et cachet
	 CLUB IMMOBILIER FORMATIONS 5 rue Armand Gauthier 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES contact@immobilierclub.com SIREN 884 548 603



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

2023

Programme de formation

Démarrez dans l'investissement immobilier

QUELQUES INFORMATIONS

L'évaluation de leur satisfaction est égale à 88 %.

(Une note de 7 sur 10 minimum a été prise en compte pour calculer la satisfaction)

L'évaluation de la réussite des stagiaires est égale à 76 %

(Les stagiaires étant allés jusqu'au bout de leur formation en remplissant le QCM final d'évaluation ont été pris en compte pour calculer le taux de réussite)

Mis à jour le 01/01/2023



FORMATION

DÉMARREZ DANS L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Les bases de l'investissement immobilier locatif
- ✓ Comprendre la formule juridique choisir pour son bien
- ✓ Examiner, comprendre et adapter sa stratégie
- ✓ S'organiser lors de la recherche de biens immobiliers

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe du présent contrat et précise les objectifs et la durée.

Public

Le public concerné est : « tout public ».

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun
- Niveau exigé : aucun

Durée

Cette formation se déroulera en 2 heures.

Horaires : aucun

Dates : démarrage à tout moment (pas de session de formation)

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 97 euros TTC (paiement en une seule mensualité)

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : le paiement a été validé.

Les délais d'accès à l'action sont : à la création de l'Espace Membre personnel.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Expositive magistrale, interrogative et expérimentale active.

Outils pédagogiques : Fichiers powerpoint et PDF disponibles pour chaque module.

Supports pédagogiques : Espace Membre personnel avec vidéos de formation.

Prise en compte du handicap : Contacter le référent Handicap de Club Immobilier Formations pour les coordonnées du Réseau Handicap Formation de votre région.



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

Éléments matériels de la formation

Supports techniques : vidéos de formation.

Salle de formation : formation à distance.

Equipements divers mis à disposition : formation à distance.

Documentation : disponible sur l'Espace Membre personnel.

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par Monsieur MALGOUYRES Guillaume, maître d'œuvre, ayant suivi une formation en génie civil et construction lors de son master en génie civil obtenu en 2011. Il est également accompagnateur de projets dans l'investissement immobilier.

Formation ouverte ou à distance FOAD

L'apprenant aura accès à la plate-forme dès le premier jour de la formation, les codes d'accès lui seront communiqués par mail.

Guillaume et Emilie Malgouyres, maîtres d'œuvre et dirigeants de la société Club Immobilier Formations, sont chargés d'assister le bénéficiaire de la formation tout au long de celle-ci et après en cas de question.

Ils sont disponibles par mail à l'adresse contact@immobilierclub.com ou au 06 24 12 04 31.

Le bénéficiaire aura une réponse sous 48 heures maximum.

Il existe également un groupe de messagerie réunissant tous les bénéficiaires de la formation et le formateur, afin que chacun puisse s'exprimer ou poser une question en lien avec la formation.

Prise en contact du handicap

Nous contacter pour toutes demandes spécifiques d'aménagement.

Contenu

DÉMARREZ DANS L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

- Présentation
- Emprunt à 110% ou apport ?
- Résidence principale ou investissement immobilier ?
- SCI ou nom propre ?
- Où acheter ?
- Par où commencer ?

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

Pourcentage d'avancement dans le visionnement des modules pour chaque stagiaire

Certification de réalisation

Modalités d'évaluation des résultats

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

Plusieurs QCM sont disponibles sur l'espace membre de la formation.

Nous contacter

- Numéro de téléphone du Support Client : 06 24 12 04 31
- Adresse mail : contact@immobilierclub.com
- www.immobilierclub.com/contact



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie



Guillaume MALGOUYRES

PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR
CHEZ CLUB IMMOBILIER FORMATIONS

EXPÉRIENCES

- | | |
|--|---------------------------|
| • 2016 - AUJOURD'HUI
CLUB IMMOBILIER FORMATIONS,
<i>Sainte-Ménehould</i> | PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR |
| • JUILLET 2013 - JUILLET 2016
IPE,
<i>Serris</i> | CONDUCTEUR DE TRAVAUX |
| • JANVIER - JUILLET 2013
ALBAT, GROUPE IDEC,
<i>La Houssaye en Brie</i> | CONDUCTEUR DE TRAVAUX |
| • JUIN 2011 - JANVIER 2013
CCR AQUITAINE, GROUPE GSE, <i>Pessac</i>
CCR PAYS DE LA LOIRE, GROUPE GSE, <i>Nantes</i>
GROUPE GSE, <i>Roye</i> | CHARGÉ DE RÉALISATION |
| • FÉVRIER - JUIN 2011
CCR AQUITAINE, GROUPE GSE,
<i>Pessac</i> | STAGIAIRE |

FORMATION

- | | |
|--|---|
| • JUIN 2011 - SEPTEMBRE 2016
MASTER 2
GÉNIE CIVIL | UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - TOULOUSE
Spécialisation : Conception Ouvrage d'Art et Bâtiment |
| • JANVIER - JUIN 2010
ÉCHANGE
UNIVERSITAIRE
ERASMUS | VIA UNIVERSITÉ COLLEGE - HORSSENS (DANEMARK)
Spécialisation : Building renovation, Passives Houses, Bridge
construction |

INFORMATIQUE

- LOGICIELS : Pack Office (Word, Excel, Ms Project), Devisoc, Robot, Comsol, Autocad, Sketchup, Drafisight

LANGUES

- ANGLAIS oral et écrit : courant

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
UNIVERSITÉ DE TOULOUSE III

MASTER

Vu le code de l'éducation :

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur :

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 2 :

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux :

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master :

Vu l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Toulouse III à délivrer des diplômes nationaux :

Vu les pièces justificatives produites par M. GUILLAUME MALGOUYRES, né le 18 avril 1988 à L'UNION (031), en vue de son inscription au master :

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'adversé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires :

Le diplôme de MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, à finalité PROFESSIONNELLE. Mention GENIE MÉCANIQUE, GENIE CIVIL, GENIE DE L'HABITAT, spécialité CONCEPTION, OUVRAGE D'ART ET BATIMENTS

est délivré à **M. GUILLAUME MALGOUYRES**

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère le grade de master,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à TOULOUSE, le 28 novembre 2011

Le titulaire

N° TOUL III 8796961

GILLESFOURRIANIER

Le Président



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Olivier DUGRIL

certifié conforme à
l'original

[Signature]



Emilie MALGOUYRES

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CO-FONDATRICE
CHEZ CLUB IMMOBILIER FORMATIONS

EXPÉRIENCES

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • 2015 - AUJOURD'HUI | DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CO-FONDATRICE |
| CLUB IMMOBILIER FORMATIONS,
<i>Sainte-Ménéhould</i> | |
| • 2015 - 2016 | CHEF DE PROJET |
| AGRANA FRUIT FRANCE,
Mitry Mory | |
| • 2015 | PANEL LEADER |
| AGRANA FRUIT FRANCE,
Mitry Mory | |
| • 2015 | STAGIAIRE |
| AYCC,
Montrouge | |

FORMATION

- | | |
|------------------------|--|
| • 2010 - 2015 | ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE (EBI) |
| DIPLÔME
D'INGÉNIEUR | Spécialisation : Conception et Développement de produits |

AUTRES COMPÉTENCES

- Panéliste experte en olfaction et texture

INFORMATIQUE

- Pack Office Microsoft, Ms Project, Tastel, Logiciel R, Design Expert, Autocad, Sketchup

LANGUES

- Français : langue maternelle
- Anglais : courant
- Allemand : niveau A2



Club Immobilier Formations

5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières

SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE

Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé

fondé conjointement par

L'INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS
L'INSTITUT DE GESTION INTERNATIONALE AGRO-ALIMENTAIRE
LE GROUPE PASTEUR-MÉRIEUX-CONNAUGHT
LE GROUPE L'ORÉAL

Jugement de la Commission des Titres d'Ingénieur en date du 13 novembre 2012

Sur avis favorable du Comité Pédagogique, le Directeur de l'École a décerné le
DIPLOME D'INGÉNIEUR
de l'ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE DE CERGY-PONTOISE
dans la Majeure Conception & Développement

à Madame Emilie Michèle RANNOU
née le 5 février 1992 à TRAPPES
qui a satisfait aux examens de sortie

Fait à Cergy-Pontoise, le 11 décembre 2015

Le Directeur,



Le Rapporteur du Jury,



Le Titulaire,

Le Président,

